

## Conseil Municipal du lundi 6 juillet 2009

- ↪ **Avis Zone de Développement Eolien :** Pour des raisons de bon voisinage, d'adhésion aux énergies renouvelables, et dans le souci partagé du développement territorial, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, **ne donne pas d'avis négatif** sur les projets ZDE proposés par la Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune, sur ses communes limitrophes, même si à l'examen, il s'avère que les implantations prévues ou déjà existantes (Lamontélarié, Sagne de Sète, Singladou, Camp Rives, Bartassade, Font Guillemon,... ) seront d'une très forte covisibilité et pourraient circonscrire tout un périmètre d'un grand intérêt environnemental
- ↪ **Modification des statuts de la Communauté des Communes :** Le Conseil Municipal, valide la proposition de modification des statuts de la communauté de communes et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à l'exercice des compétences de la communauté de communes.
- ↪ **Location de matériel à la Communauté de Communes – convention :** Décision est prise de passer des conventions avec la communauté de communes pour la location des véhicules, matériel ou engins intercommunaux.
- ↪ **Règlement de la cantine et du CLAE :** Sur proposition de Madame l'Adjointe au Maire déléguée à l'enfance, le Conseil Municipal valide le projet de règlement intérieur relatif à la cantine et au Centre de Loisirs Associé à l'Ecole.
- ↪ **Tarification régie menus produits :** Suite à l'acquisition d'une plastifieuse, sont fixés les tarifs ci-après :
  - Plastification de documents : format A4 - 0,50 €, format A3 - 1,00 €.
- ↪ **Marché estival – droits de place :** Les droits de place dus par l'association « Les Bons goûts du Pays Sidobre » pour le marché de plein estival Place Saint Blaise sont fixés à 12 euros le mètre linéaire.
- ↪ **Admission en non-valeur créance irrécouvrable :** Décision est prise d'admettre en non valeur une créance de 167,41 euros concernant le budget annexe de l'eau et de l'assainissement.